



1
Jours

Les règles publiques et privées d'utilisation du sol

dans IMMOBILIER - DROIT DE L'URBANISME / Réf : JCF-DIMO-240

Objectifs de la formation

- Décrire les règles d'urbanisme relative à la transaction immobilière
- Déterminer physiquement l'existence d'une servitude
- Analyser dans un titre de propriété la portée d'une clause d'urbanisme ou de servitude
- Intégrer les plus et moins values inhérentes à une situation donnée
- Intégrer les modifications issues de la loi ELAN

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Examiner le droit de l'urbanisme

- Réglementation nationale
- Réglementation locale

2. Décrire le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- Définition
- Procédure d'élaboration
- Procédure de révision simplifiée
- Procédure de modification
- Évolutions à l'avenir

3. Gérer les autorisations et documents d'urbanisme



Après-midi

4. Distinguer les permis

- Permis de construire
- Permis de lotir

5. Gérer le certificat d'urbanisme

- Deux catégories
- Gestion du dossier (constitution, dépôt, délais, durée validité)

6. Examiner les différentes servitudes

- Servitudes légales d'intérêt privé
- L'écoulement des eaux
- Les distances de plantation
- Les distances de construction
- Les jours et vues
- Les droits de passage

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Agent immobilier

Pédagogie

Méthodes pédagogiques



- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

